

# CADRE DE RÉSULTATS DU GPE 2025

Le cadre de résultats sera mis à jour de manière périodique, au fur et à mesure que les données seront disponibles.

## Liste des acronymes :

- AC = année civile (1<sup>er</sup> Janvier – 31 Décembre)
- AF = année fiscale (1<sup>er</sup> Juillet – 30 Juin)
- DP = domaine prioritaire
- ESPIG = financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation
- N = nombre
- n.d. = non disponible
- PP = pays partenaire du GPE
- PPFC= pays partenaire du GPE touché par la fragilité et les conflits
- s.o.= sans objet<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Les indicateurs de progrès sectoriel seront disponible à partir de AC2021 ; Les indicateurs des objectifs au niveau des pays seront disponibles à partir de AF2022 ; et les indicateurs des objectifs intermédiaires seront disponibles à partir de FY2021/FY2022 (le cas échéant).

N°	Axes prioritaires et autres domaines	Indicateur	Sources	Type de données / Ventilation	Ligne de base <sup>2</sup> ou valeur repère <sup>3</sup>
<b>But – Produire rapidement des résultats en matière d'accès, d'apprentissage et d'égalité des genres dans le secteur de l'éducation grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients, conçus pour le XXIe siècle</b>					
<b>Indicateurs de progrès sectoriels – référence pour 2020<sup>4</sup></b>					
1	<b>AP1 : Accès ; PA2 Apprentissage e précoce</b>	Proportion de pays dotés d'un cadre juridique garantissant au moins une année d'éducation préscolaire gratuite et obligatoire (Basé sur l'ODD 4.2.5)	Institut de statistique de l'UNESCO		AC 2020 <sup>5</sup>
				Total	30,3 %
				PPFC	14,7 %
				N	76 PP (34 PPFC)
2	<b>AP1 : Accès ; PA2 Apprentissage e précoce ; AP4 : Égalité des genres</b>	Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire) (ODD 4.2.2)	Institut de statistique de l'UNESCO		AC 2020 <sup>6</sup>
				Total	66,5 %
				PPFC	62,9 %
				Femme	64,6 %
				N	36 PP (15 PPFC)

<sup>2</sup> Valeurs de ligne de base le cas échéant. Voir les détails dans la section correspondante.

<sup>3</sup> L'un des principes du Cadre de résultats 2025 prévoit des valeurs de référence de performance pour les leviers du GPE au niveau des pays [pacte (75 %) et financements (80 %)] afin de suivre l'avancement de l'exécution et le degré de réalisation des objectifs. Les valeurs sont applicables aux indicateurs des objectifs au niveau des pays. Voir les détails dans la section correspondante.

<sup>4</sup> Indicateurs de progrès sectoriels – alignés sur les indicateurs des ODD. Les indicateurs des ODD sont numérotés conformément à la classification de l'ISU UNESCO ([voir le lien renvoyant à la page Web](#)). Sur la base des progrès requis pour atteindre les cibles des ODD d'ici 2030. Les valeurs de ligne de base et les valeurs cibles officielles de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) calculées pour le cadre de résultats du GPE 2025 seront mises à disposition par l'ISU et le secrétariat du GPE en octobre 2022 lors du rapport annuel des résultats du GPE.

<sup>5</sup> Les valeurs de base préliminaires sont rapportées sur la base des données disponibles sur le site Internet de l'ISU. Des valeurs plus récentes seront mises à disposition par l'ISU et le Secrétariat du GPE en octobre 2022 lors du rapport annuel des résultats du GPE.

<sup>6</sup> Les valeurs de base préliminaires sont rapportées sur la base des données disponibles sur le site Internet de l'ISU. Des valeurs plus récentes seront mises à disposition par l'ISU et le Secrétariat du GPE en octobre 2022 lors du rapport annuel des résultats du GPE.

N°	Axes prioritaires et autres domaines	Indicateur	Sources	Type de données / Ventilation		Ligne de base <sup>2</sup> ou valeur repère <sup>3</sup>
3	API : Accès ; AP4 : Égalité des genres	(i) Taux bruts d'admission en dernière année d'études (a) primaire, (b) premier cycle du secondaire (ODD 4.1.3)	Institut de statistique de l'UNESCO			AC 2020 <sup>7</sup>
		Total		(a)	75,7 %	
				(b)	53,0 %	
		PPFC		(a)	69,4 %	
				(b)	45,6 %	
		Femme		(a)	74,4 %	
				(b)	51,1 %	
		N		(a)	61 PP (28 PPFC)	
			(b)	61 PP (28 PPFC)		
		(ii) Proportion d'enfants non scolarisés : a) en âge de fréquenter le primaire ; b) en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire ; c) en âge de fréquenter le deuxième cycle du secondaire (ODD 4.1.4)	Institut de statistique de l'UNESCO			AC 2020 <sup>8</sup>
		Total		(a)	18,1 %	
				(b)	30,8 %	
				(c)	n.d.	
		PPFC		(a)	22,1 %	
(b)	34,0 %					
(c)	n.d.					
Femme	(a)	20,5 %				
	(b)	31,8 %				
	(c)	n.d.				

<sup>7</sup> Valeurs de base préliminaires telles qu'indiquées dans le cadre de résultats 2020 ; valeur cible dans le rapport de résultats 2021 ([indicateur 4](#)). Des valeurs plus récentes seront mises à disposition par l'ISU et le Secrétariat du GPE en octobre 2022 lors du rapport annuel des résultats du GPE.

<sup>8</sup> Valeurs de base préliminaires telles qu'indiquées dans le cadre de résultats 2020 ; valeur cible dans le rapport de résultats 2021 ([indicateur 7](#)). Des valeurs plus récentes seront mises à disposition par l'ISU et le Secrétariat du GPE en octobre 2022 lors du rapport annuel des résultats du GPE.

N°	Axes prioritaires et autres domaines	Indicateur	Sources	Type de données / Ventilation		Ligne de base <sup>2</sup> ou valeur repère <sup>3</sup>
4	<b>AP3 : Équité, efficacité et volume du financement intérieur</b>	(i) Proportion de pays dont les dépenses publiques d'éducation augmentent de 20 % ou plus en pourcentage des dépenses publiques (Volume du financement intérieur)	Documents du budget national compilés par le GPE	Rural	(a)	n.d.
					(b)	n.d.
					(c)	n.d.
				Quintile inférieur de richesse	(a)	n.d.
					(b)	n.d.
					(c)	n.d.
				N	(a)	61 PP (28 PPFC)
					(b)	61 PP (28 PPFC)
					(c)	n.d.
		(ii) (a) Proportion de pays où l'équité, l'efficacité et le volume du financement national pour l'éducation sont évalués ; b) Proportion de pays qui progressent face aux défis identifiés en matière d'équité,	Évaluation de l'équité, de l'efficacité et du volume des financements nationaux (a) dans			AC 2020 <sup>9</sup>
				Total		68 %
				PPFC		57 %
				N		47 PP (21 PPFC)
						(AC)
				Total	(a)	s.o.
					(b)	s.o.
				PPFC	(a)	s.o.
					(b)	s.o.
N	(a)	s.o.				

<sup>9</sup> Valeurs de base préliminaires telles qu'indiquées dans le cadre de résultats 2020 ; valeur cible dans le rapport de résultats 2021 ([indicateur 10](#)). Des valeurs plus récentes seront mises à disposition par le Secrétariat du GPE en octobre 2022 lors du rapport annuel des résultats du GPE.

N°	Axes prioritaires et autres domaines	Indicateur	Sources	Type de données / Ventilation		Ligne de base <sup>2</sup> ou valeur repère <sup>3</sup>	
		d'efficacité et de volume de financement national pour l'éducation	le cadre du processus d'élaboration du Pacte de partenariat (b) lors des examens périodiques du Pacte de Partenariat		(b)	s.o.	
5	<b>AP4 : Égalité des genres ;</b> AP5 : Inclusion ; AP8 : Forte capacité organisationnelle	(i) Pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou vivant en union libre avant l'âge de 18 ans (ODD 5.3.1)	UNICEF et Secrétariat du GPE			AC 2020 <sup>10</sup>	
		(ii) a) Proportion de pays dans lesquels la planification et le suivi intégrant la notion de genre sont évalués ; b) Proportion de pays réalisant des progrès en vue de l'élimination des obstacles aux activités de planification et de suivi intégrant la notion de genre ; c) Proportion de pays poursuivant des activités de planification et de suivi intégrant la notion de genre et dotés d'un cadre juridique garantissant à tous les enfants le droit à l'éducation	Évaluation des activités de planification et de suivi sectoriel intégrant la notion de genre (a) et (c) dans le cadre du processus d'élaboration d'un pacte de partenariat, (b) lors des examens	Total			29 %
				PPFC			36 %
				N			30 PP (13 PPFC)
							(AC)
				Total	(a)	s.o.	
					(b)	s.o.	
					(c)	s.o.	
				PPFC	(a)	s.o.	
					(b)	s.o.	
(c)	s.o.						
N	(a)	s.o.					
	(b)	s.o.					
	(c)	s.o.					

<sup>10</sup> Les valeurs de base préliminaires sont rapportées sur la base des données disponibles sur le site Internet de l'UNICEF. Des valeurs plus récentes seront mises à disposition par l'ISU et le Secrétariat du GPE en octobre 2022 lors du rapport annuel des résultats du GPE.

N°	Axes prioritaires et autres domaines	Indicateur	Sources	Type de données / Ventilation		Ligne de base <sup>2</sup> ou valeur repère <sup>3</sup>	
			périodiques du pacte de partenariat				
6	<b>AP6 : Apprentissage ; AP4 : Égalité des genres</b>	Proportion d'enfants et de jeunes : (a) dans les niveaux 2/3 ; (b) à la fin du primaire ; et (c) à la fin du premier cycle du secondaire, atteindre au moins un niveau minimum de compétence en (i) lecture et (ii) mathématiques (ODD 4.1.1)	Institut de statistique de l'UNESCO			AC 2020	
				Total	(a)	(i)	n.d.
						(ii)	n.d.
					(b)	(i)	n.d.
						(ii)	n.d.
					(c)	(i)	n.d.
						(ii)	n.d.
				PPFC	(a)	(i)	n.d.
						(ii)	n.d.
					(b)	(i)	n.d.
						(ii)	n.d.
					(c)	(i)	n.d.
						(ii)	n.d.
				Femme	(a)	(i)	n.d.
						(ii)	n.d.
					(b)	(i)	n.d.
						(ii)	n.d.
					(c)	(i)	n.d.
(ii)	n.d.						
N	(a)	(i)	n.d.				
		(ii)	n.d.				
	(b)	(i)	n.d.				
		(ii)	n.d.				

N°	Axes prioritaires et autres domaines	Indicateur	Sources	Type de données / Ventilation		Ligne de base <sup>2</sup> ou valeur repère <sup>3</sup>
				(c)	(i) (ii)	
					(i)	n.d.
					(ii)	n.d.
7	<b>AP7 : Enseignement de qualité ;</b> AP4 : Égalité des genres ;	(i) Proportion d'enseignants dans : a) le préscolaire ; b) le cycle primaire ; c) le premier cycle du secondaire ; d) le deuxième cycle du secondaire qui disposant des qualifications minimales requises (ODD indicateur 4.c.1)	Institut de statistique de l'UNESCO			AC 2020 <sup>11</sup>
				Total	(a)	68 %
					(b)	83 %
					(c)	75 %
					(d)	72 %
				PPFC	(a)	58 %
					(b)	83 %
					(c)	73 %
					(d)	64 %
				Femme	(a)	68 %
					(b)	84 %
					(c)	75 %
					(d)	72 %
				N	(a)	36 PP (15 PPFC)
					(b)	47 PP (16 PPFC)
					(c)	27 PP (11 PPFC)
(d)	24 PP (9 PPFC)					

<sup>11</sup> Les valeurs de base préliminaires sont rapportées sur la base des données disponibles sur le site Internet de l'ISU. Des valeurs plus récentes seront mises à disposition par l'ISU et le Secrétariat du GPE en octobre 2022 lors du rapport annuel des résultats du GPE.

N°	Axes prioritaires et autres domaines	Indicateur	Sources	Type de données / Ventilation	Ligne de base <sup>2</sup> ou valeur repère <sup>3</sup>	
		(ii) Proportion de pays dans lesquels la qualité de l'enseignement est évaluée	Secrétariat du GPE		(AC)	
				Total	s.o.	
				PPFC	s.o.	
				N	s.o.	
		(i) Proportion de pays communiquant les résultats obtenus pour les indicateurs internationaux de l'éducation à l'ISU ;	Institut de statistique de l'UNESCO et Secrétariat du GPE		AC 2020 <sup>12</sup>	
				Total	33 %	
				PPFC	32 %	
				N	61 PP (28 PPFC)	
8	<b>AP8 : Forte capacité organisationnelle</b> ; AP4 : Égalité des genres ; AP5 : Inclusion ;	(ii)(a) Proportion de pays dans lesquels la disponibilité et l'utilisation de données et des éléments factuels sont évalués ; b) Proportion de pays affichant des progrès au regard des obstacles recensés en ce qui concerne à la disponibilité et à l'utilisation des données et des éléments factuels ; c) Proportion de pays dans lesquels la disponibilité et l'utilisation de données et des éléments factuels sont évalués qui présentent les principales statistiques relatives à l'éducation ventilées en fonction de la situation des enfants au regard du handicap	Évaluation de la disponibilité et de l'utilisation de données et de éléments factuels (a) et (c) dans le cadre du processus d'élaboration d'un pacte de partenariat, (b) lors des examens périodiques du pacte de partenariat		(AC)	
				Total	(a)	s.o.
					(b)	s.o.
					(c)	s.o.
				PPFC	(a)	s.o.
					(b)	s.o.
					(c)	s.o.
				N	(a)	s.o.
					(b)	s.o.
					(c)	s.o.

<sup>12</sup> Valeurs de base préliminaires telles qu'indiquées dans le cadre de résultats 2020 ; valeur cible dans le rapport de résultats 2021 ([indicateur 14](#)). Des valeurs tenant compte de la méthodologie révisée pour les indicateurs seront mises à disposition par le Secrétariat du GPE en octobre 2022 lors du rapport annuel des résultats du GPE.



N°	Axes prioritaires et autres domaines	Indicateur	Sources	Type de données / Ventilation	Ligne de base <sup>2</sup> ou valeur repère <sup>3</sup>
		(iii)(a) Proportion de pays dans lesquels la coordination sectorielle est évaluée ; b) Proportion de pays affichant des progrès au regard des obstacles recensés en ce qui concerne la coordination sectorielle ; c) Proportion de groupes locaux des partenaires de l'éducation comprenant des organisations de la société civile/des associations d'enseignants	Évaluation de la coordination sectorielle (a) dans le cadre du processus d'élaboration d'un pacte de partenariat, (b) lors des examens périodiques du pacte de partenariat (c) suivi du Secrétariat du GPE		AC 2020 <sup>13</sup>
				Total	(a) s.o. (b) s.o. (c) 66 %
				PPFC	(a) s.o. (b) s.o. (c) 69 %
				N	(a) s.o. (b) s.o.
					(c) 71 groupe local des partenaires de l'éducation (35 dans PPFC)
<b>Objectif au niveau des pays n°1 – Intégrer davantage la notion de genre à la planification et l'élaboration des politiques pour produire un impact à l'échelle des systèmes</b>					
<b>INDICATEURS DES LEVIERS DU GPE AU NIVEAU DES PAYS – Référence pour la performance : 75 % pacte ; 80 % financements du GPE</b>					
9	<b>AP4 : Égalité des genres ;</b> AP8 : Forte capacité	i) Proportion de pays mettant en œuvre des réformes [liées aux allocations du GPE] dans le cadre des facteurs favorables de planification et de suivi sectoriels intégrant la	Secrétariat du GPE sur la base du suivi du pacte et	Référence (année)	75 % Satisfaisante (AF)
				Total	s.o.

<sup>13</sup> Valeurs de base préliminaires telles qu'indiquées dans le cadre de résultats 2020 ; valeur cible dans le rapport de résultats 2021 ([indicateur 19](#)). Des valeurs tenant compte de la méthodologie révisée pour les indicateurs seront mises à disposition par le Secrétariat du GPE en octobre 2022 lors du rapport annuel des résultats du GPE.

N°	Axes prioritaires et autres domaines	Indicateur	Sources	Type de données / Ventilation	Ligne de base <sup>2</sup> ou valeur repère <sup>3</sup>
	organisationnelle	notion de genre, ainsi que défini dans leur pacte de partenariat	d'examens périodiques. L'évaluation de la mise en œuvre des réformes doit prendre en compte le fait que le financement complémentaire a été utilisé ou non	PPFC	s.o.
		(ii) Proportion de financement pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les « activités de planification et de suivi intégrant la notion de genre » se déroule de la manière prévue	suivi de la mise en œuvre et de l'achèvement des financements pour le renforcement des capacités du système	Référence (année)	80 % Satisfaisante (AF)
				Total	s.o.
				PPFC	s.o.
				N	s.o.
<b>Objectif au niveau des pays n°2 – Coordonner les interventions et les financements pour permettre des changements transformationnels INDICATEURS DES LEVIERS DU GPE AU NIVEAU DES PAYS – Référence pour la performance : 75 % pacte ; 80 % financements du GPE</b>					
10	<b>AP8 : Forte capacité organisationnelle</b>	(i) Proportion de pays mettant en œuvre des réformes [liées aux allocations du GPE] dans le cadre des facteurs favorables de coordination sectorielle, ainsi que défini dans leur pacte de partenariat	Secrétariat du GPE sur la base du suivi du pacte et d'examens périodiques.	Référence (année)	75 % Satisfaisante (AF)
				Total	s.o.
				PPFC	s.o.
				N	s.o.

N°	Axes prioritaires et autres domaines	Indicateur	Sources	Type de données / Ventilation	Ligne de base <sup>2</sup> ou valeur repère <sup>3</sup>								
			L'évaluation de la mise en œuvre des réformes doit prendre en compte le fait que le financement complémentaire a été utilisé ou non										
		(ii) Proportion de financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités relevant du guichet « mobilisation d'une action concertée et de financements » se déroulent comme prévu	Suivi de la mise en œuvre et de l'achèvement des financements pour le renforcement des capacités du système	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="1423 678 1738 792">Référence (année)</td> <td data-bbox="1738 678 1942 792">80 % Satisfaisante (AF)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1423 792 1738 841">Total</td> <td data-bbox="1738 792 1942 841">s.o.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1423 841 1738 889">PPFC</td> <td data-bbox="1738 841 1942 889">s.o.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1423 889 1738 954">N</td> <td data-bbox="1738 889 1942 954">s.o.</td> </tr> </table>	Référence (année)	80 % Satisfaisante (AF)	Total	s.o.	PPFC	s.o.	N	s.o.	
Référence (année)	80 % Satisfaisante (AF)												
Total	s.o.												
PPFC	s.o.												
N	s.o.												
11	<b>AP3 : Volume, équité et efficience des financements nationaux</b>	Proportion de pays mettant en œuvre des réformes [liées aux allocations du GPE] dans le cadre des facteurs favorables du « volume de l'équité et de l'efficience des financements nationaux », ainsi que défini dans leur pacte de partenariat	Secrétariat du GPE sur la base du suivi du pacte et d'examens périodiques. L'évaluation de la mise en œuvre des réformes doit prendre en compte le fait que le financement	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="1423 954 1738 1084">Référence (année)</td> <td data-bbox="1738 954 1942 1084">75 % Satisfaisante (AF)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1423 1084 1738 1133">Total</td> <td data-bbox="1738 1084 1942 1133">s.o.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1423 1133 1738 1182">PPFC</td> <td data-bbox="1738 1133 1942 1182">s.o.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1423 1182 1738 1388">N</td> <td data-bbox="1738 1182 1942 1388">s.o.</td> </tr> </table>	Référence (année)	75 % Satisfaisante (AF)	Total	s.o.	PPFC	s.o.	N	s.o.	
Référence (année)	75 % Satisfaisante (AF)												
Total	s.o.												
PPFC	s.o.												
N	s.o.												

N°	Axes prioritaires et autres domaines	Indicateur	Sources	Type de données / Ventilation	Ligne de base <sup>2</sup> ou valeur repère <sup>3</sup>
			complémentaire a été utilisé ou non		
12	<b>AP3 : Volume, équité et efficacité des financements nationaux</b>	(i) Proportion de financements du GPE alignés sur les systèmes nationaux	Secrétariat du GPE (données sur les financements)		AF 2020 <sup>14</sup>
				Total	54 %
				PPFC	52 %
				N	49 ESPIG (25 dans PPFC)
		(ii) Proportion de financements du GPE appliquant des modalités de financement harmonisées	Secrétariat du GPE (données sur les financements)		AF 2020 <sup>15</sup>
				Total	43 %
				PPFC	24 %
				N	49 ESPIG (25 dans PPFC)
13	<b>AP8 : Forte capacité organisationnelle</b>	(i) Proportion de pays mettant en œuvre des réformes [liées aux allocations du GPE] dans le cadre des facteurs favorables des « données et des éléments factuels », ainsi que défini dans leur pacte de partenariat	Secrétariat du GPE sur la base du suivi du pacte et d'examen périodiques.	Référence (année)	75 % Satisfaisante (AF)
				Total	s.o.
				PPFC	s.o.
				N	s.o.

<sup>14</sup> Valeurs de base préliminaires telles qu'indiquées dans le cadre de résultats 2020 ; valeur cible dans le rapport de résultats 2021 ([indicateur 29](#)), compte tenu de la nouvelle méthodologie. Des valeurs plus récentes pour les PPFC seront mises à disposition par le Secrétariat du GPE en octobre 2022 lors du rapport annuel des résultats du GPE.

<sup>15</sup> Valeurs de base préliminaires telles qu'indiquées dans le cadre de résultats 2020 ; valeur cible dans le rapport de résultats 2021 ([indicateur 30](#)), compte tenu de la nouvelle méthodologie. Des valeurs plus récentes pour les PPFC seront mises à disposition par le Secrétariat du GPE en octobre 2022 lors du rapport annuel des résultats du GPE.

N°	Axes prioritaires et autres domaines	Indicateur	Sources	Type de données / Ventilation	Ligne de base <sup>2</sup> ou valeur repère <sup>3</sup>	
			L'évaluation de la mise en œuvre des réformes doit prendre en compte le fait que le financement complémentaire a été utilisé ou non			
		(ii) Proportion de financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités visant à « adapter et apprendre pour obtenir des résultats à grande échelle » se déroulent comme prévu	suivi de la mise en œuvre et de l'achèvement des financements pour le renforcement des capacités du système	Référence (année)	80 % Satisfaisante (AF)	
	Total			s.o.		
	PPFC			s.o.		
	N			s.o.		
<b>Objectif au niveau des pays n°3 – Renforcer les capacités, adapter et apprendre pour mettre en œuvre et promouvoir des résultats à grande échelle</b> <b>INDICATEURS DES LEVIERS DU GPE AU NIVEAU DES PAYS- Référence pour la performance : 80 % financements du GPE</b>						
14	<b>Ensemble des axes prioritaires</b>	(i) Proportion de financements pour la transformation du système a) atteignant des méthodologies doit prendre en compte les montants utilisés et les progrès en direction des objectifs) ; b) atteignant les objectifs à la fin de la période couverte par le financement (par axe prioritaire) :	Secrétariat du GPE : suivi et achèvement des opérations de financement  Notes : (i) (b) exige le suivi des progrès à	Benchmark (année)	80 % Satisfaisante (AF)	
				Total	(a)	s.o.
					(b)	s.o.
				PPFC	(a)	s.o.
					(b)	s.o.
				API	(a)	s.o.

N°	Axes prioritaires et autres domaines	Indicateur	Sources	Type de données / Ventilation		Ligne de base <sup>2</sup> ou valeur repère <sup>3</sup>	
		AP1 : Accès ; AP2 : Apprentissage précoce ; AP3 : Équité, efficacité et volume du financement intérieur ; AP4 : Égalité des genres ; AP5 : Inclusion ; AP6 : Apprentissage ; AP7 : Enseignement de qualité ; AP8 : Forte capacité organisationnelle	la fin de la période couverte par le financement au niveau des objectifs (ces derniers sont affectés aux axes prioritaires au début du projet). Données provenant des rapports de suivi et de fin d'exécution		(b)	s.o.	
				AP2	(a)	s.o.	
					(b)	s.o.	
				AP3	(a)	s.o.	
					(b)	s.o.	
				AP4	(a)	s.o.	
					(b)	s.o.	
				AP5	(a)	s.o.	
					(b)	s.o.	
				AP6	(a)	s.o.	
					(b)	s.o.	
				AP7	(a)	s.o.	
					(b)	s.o.	
				AP8	(a)	s.o.	
					(b)	s.o.	
				N	Total	(a)	s.o.
						(b)	s.o.
					AP1	(a)	s.o.
						(b)	s.o.
					AP2	(a)	s.o.
		(b)	s.o.				
		AP3	(a)		s.o.		
			(b)		s.o.		
		AP4	(a)		s.o.		
			(b)		s.o.		
		AP5	(a)	s.o.			

N°	Axes prioritaires et autres domaines	Indicateur	Sources	Type de données / Ventilation		Ligne de base <sup>2</sup> ou valeur repère <sup>3</sup>
					(b)	s.o.
				AP6	(a)	s.o.
					(b)	s.o.
				AP7	(a)	s.o.
					(b)	s.o.
				AP8	(a)	s.o.
					(b)	s.o.
		(ii) Proportion de financements comportant une composante d'Accélérateur de l'éducation des filles dans le cadre desquels cette composante avait atteint son objectif à la fin de la période couverte par le financement	Secrétariat du GPE : suivi et achèvement des opérations de financement	Référence (année)		80 % Satisfaisante (AF)
				Total	s.o.	
				PPFC	s.o.	
				N	s.o.	
<b>Objectif intermédiaire – Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale et nationale pour obtenir des résultats durables</b>						
<b>INDICATEURS DES LEVIERS DU GPE AU NIVEAU GLOBAL – les jalons, les références de performance et cibles<sup>16</sup></b>						
15	<b>Partenariat d'apprentissage</b>	Nombre de cas d'adoption de travaux de recherche, de connaissances et d'innovation dans les domaines de la formulation ou de la mise en œuvre des politiques au niveau des pays appuyés par le KIX	Partage de connaissances et d'innovation (KIX), Cadre de résultats (IDRC)			(AF)
				Jalon / cible		s.o.
				Total		s.o.
				Concernant GESI		s.o.
				N		s.o.
16	<b>Partenariats stratégiques</b>	(i) Nombre de pays membres du GPE bénéficiant des nouveaux partenariats stratégiques mobilisés	Secrétariat du GPE			(AF)
				Jalon / cible		s.o.
				Total		s.o.

<sup>16</sup> Les jalons, valeurs de référence et cibles seront mis à disposition par le Secrétariat du GPE en octobre 2022 lors du rapport annuel des résultats du GPE.

N°	Axes prioritaires et autres domaines	Indicateur	Sources	Type de données / Ventilation	Ligne de base <sup>2</sup> ou valeur repère <sup>3</sup>		
		(ii) Proportion des capacités stratégiques mobilisées par le GPE atteignant leurs objectifs	Secrétariat du GPE	N	s.o.		
					(AF)		
				Jalon / cible	s.o.		
				Total	s.o.		
		(iii) Montant supplémentaire de cofinancement mobilisé grâce aux mécanismes de financement novateurs du GPE	Secrétariat du GPE		N	s.o.	
						(AF)	
					Jalon / cible	s.o.	
					Total	s.o.	
					Fonds à effet multiplicateur	s.o.	
					Debt2Ed	s.o.	
					Mobilisation renforcée	s.o.	
					Financements de contrepartie du	s.o.	
		17	<b>Plaidoyer</b>	Nombre de pays dans lequel la société civile a influencé la planification, le dialogue sur l'action à mener et le suivi des activités dans le cadre de projets financés par le fonds L'Éducation à voix haute (EOL)	L'Éducation à voix haute (EOL), Cadre de résultats (Oxfam IBIS)		(AF)
						Jalon / cible	s.o.
Total	s.o.						
PPFC	s.o.						
N	s.o.						
18	<b>Financement</b>	(i) Pourcentage et (ii) montant cumulé des engagements des bailleurs de fonds auxquels ces derniers ont donné suite	Secrétariat du GPE		(AF)		
				Cible	(i)	s.o.	
					(ii)	s.o.	



N°	Axes prioritaires et autres domaines	Indicateur	Sources	Type de données / Ventilation		Ligne de base <sup>2</sup> ou valeur repère <sup>3</sup>
				Total	(i)	s.o.
					(ii)	s.o.
				N		s.o.